

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 34 (1893), p. 29-36

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1893__34__29_0

© Société de statistique de Paris, 1893, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VII.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Grandes Compagnies de commerce, par M. P. BONNASSIEUX (1). [Notice de M. Ch. Cérésier.]

Notre président, conformément au désir exprimé par la Société, m'a fait l'honneur de me confier le soin d'une notice bibliographique sur l'ouvrage de M. Pierre Bonnassieux (*Les Grandes Compagnies de commerce*), ouvrage qui a été récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques.

Voici les impressions que m'a suggérées la lecture attentive de ce livre :

Cette étude savante, d'un caractère principalement historique, doit servir de base, de point de départ à l'histoire de la colonisation et donne sur les diverses compagnies de commerce des détails qui permettent d'apprécier surtout les nuances di-

(1) Paris. Plon. éditeur, 1 vol in-8°.

verses des monopoles et des droits concédés par les chartes et les contrats, selon les époques, les pays et les gouvernements.

C'est un exposé détaillé du commerce extérieur du monde dans les moyens employés, du moyen âge aux temps modernes, et pour chaque compagnie un historique précis, d'après les documents authentiques indiquant en même temps les conditions économiques spéciales à chacune d'elles.

Dans cet ordre d'idées, comme le fait avec juste raison ressortir M. Bonnassieux, il devait être bien difficile de centraliser avec clarté dans une publication de ce genre, et surtout en quelques pages, tous les éléments d'appréciation.

L'auteur a cependant bien réussi dans sa tâche ; et il a fourni à ceux qui s'intéressent réellement et de bonne foi au développement économique de nos territoires lointains des éléments précieux, si nécessaires pour permettre de se faire aujourd'hui une opinion sérieuse et sincère sur ce moyen de colonisation.

Dans son introduction, M. Bonnassieux distingue, d'après les ouvrages de jurisprudence du siècle dernier, deux sortes de compagnies de commerce, les unes formées par l'association de plusieurs personnes pour entreprendre une espèce de commerce, c'est-à-dire les sociétés de commerce, les autres constituant des *associations établies* par lettres patentes, ou autres *actes publics avec privilège exclusif* pour entreprendre des branches de commerce dans les pays éloignés, j'ai nommé les grandes compagnies dont s'occupe M. Bonnassieux.

Après un aperçu des premières associations privées au moyen âge en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie, l'auteur fait remarquer que ces associations commerciales se rattachent par certains côtés aux grandes compagnies de commerce du XVI^e siècle, notamment par la communauté des buts : entreprise de telle branche de commerce dans de lointains pays ; mais il fait aussi ressortir que de grandes différences n'en distinguent pas moins ces sociétés des grandes compagnies. Ces dernières ne se conçoivent guère à cette époque qu'entourées de monopoles et de privilèges exclusifs ; les premières au contraire s'accommodent pour la plupart parfaitement d'un tout autre régime et ne demandent le plus souvent pour elles que la liberté.

Mais aux temps modernes, lorsque les Colomb et les Vasco de Gama ouvrent aux navigateurs les routes du Nouveau-Monde, les gouvernements, qui avaient eu pour objectif d'empêcher dans les communautés et les corporations une trop grande inégalité dans la répartition des bénéfices, commencent à encourager les grandes compagnies et s'associent même à elles pour la conquête de produits nouveaux et de nouveaux débouchés.

Le Livre I^{er} concerne l'histoire des grandes compagnies fondées par la Hollande pour le développement du commerce :

1^o Avec l'Europe et le Levant. Compagnie du Nord, 1614-1645. Pêche dans les régions du Nord.

Compagnie du Levant. Surveillance et inspection du commerce hollandais dans la Méditerranée.

2^o Avec l'Asie. Compagnie des Indes orientales, 1602.

3^o Avec l'Amérique. Compagnie des Indes occidentales, 1617-1621 ; 1674 puis 1790.

Compagnie de Surinam, 1634.

Dans le Livre II nous nous trouvons en Angleterre. Nous voyons passer sous

nos yeux : 1° les compagnies fondées pour favoriser le commerce avec le Levant et l'Europe.

Compagnie de Moscovie, 1556. Société anonyme par actions.

Compagnie de Hambourg. Simple association de marchands.

Compagnie de la pêche britannique, 1620. Renouvelée en 1723 sans grand succès.

Compagnie du roi Georges, en 1717. Restée à l'état de projet.

Compagnie du Levant ou de Turquie, 1581, puis en 1606. Prospère au xvii^e siècle et au début du xviii^e, etc.

Enfin, compagnies diverses, etc.

2° Les compagnies d'Afrique pour le commerce d'Afrique ou de Guinée. La première fondée en 1536, la deuxième en 1588, la troisième en 1618, la quatrième en 1631 réorganisée plusieurs fois aux xvii^e et xviii^e siècles.

3° Les compagnies d'Asie, savoir :

Compagnie des Indes orientales, 1599, qui entre en lutte avec celle de la Hollande et est remplacée en 1698 par une nouvelle compagnie qui fusionne avec l'ancienne, 1702-1711. Reformée en 1813. Nouvelle charte en 1833, puis en 1853. Enfin, en 1858, dissolution. La Couronne se substitue à elle.

Compagnie écossaise des Indes orientales.

4° Les Compagnies d'Amérique, savoir :

Compagnie de Virginie ou de Londres qui disparaît en 1623.

Compagnie du Nord de l'Amérique, de Plymouth ou de la Nouvelle-Angleterre, 1579, puis 1606, puis 1620. Charte résignée en 1635.

Compagnie de la baie de Massachusetts. Supprimée en 1684, puis rétablie en 1688.

Compagnie de la baie d'Hudson, créée en 1670, dont les établissements sont pris par la France et rendus au traité d'Utrecht.

Compagnie du Nord-Ouest, du Canada ou de Montréal, 1783-1784.

Compagnie du Sud ou de l'Assiente, 1713.

Dans le Livre III, il s'agit de la *France*. Appesantissons-nous sur ces divers éléments d'étude.

1° Compagnies de l'Europe et du Levant comprenant, savoir :

Compagnie du Nord ou de la mer Baltique.

Compagnie de Saint-Jean-de-Luz.

Compagnie des Pyrénées.

Compagnie du Levant.

2° Compagnies d'Afrique.

Compagnie du Bastion de France ou du Corail, une de celles qui ont le mieux réussi parmi les compagnies françaises.

Compagnie du cap Nègre, 1520. Détruite en 1742.

Compagnie du Sénégal, du Cap-Vert et côtes d'Afrique. Origine 1626. 1^{re} Compagnie de Dieppe et de Rouen. Cède son privilège à la Compagnie des Indes occidentales en 1664. Celle-ci à son tour le cède à une nouvelle Compagnie du Sénégal en 1673. Renouvelée en 1679, elle dure jusqu'en 1791.

3° Compagnies d'Asie.

Compagnie des Indes orientales, 1503-1604. Dupleix. Mahé de Labourdonnais. Influence dans la mer des Indes.

Compagnie de la Chine, 1660. Absorbée en 1719 par la Compagnie d'Occident.
4^e Compagnies d'Amérique.

Compagnie du Canada, du Castor, de l'Acadie, de la Nouvelle-France ou des Cent associés, 1524-1599.

Compagnie de Morbihan, 1626.

Compagnie de Saint-Christophe ou des îles de l'Amérique, 1626.

Compagnie de la nacelle de Saint-Pierre fleurdelysée. Ne s'est pas organisée.

Compagnie du Cap-Nord, de Cayenne, de la France équinoxiale ou de la Guyane.

Compagnie des Indes occidentales ou d'Occident, 1664.

Compagnie de la Louisiane ou d'Occident.

Compagnie de Guinée, de la mer du Sud ou de l'Assiente, 1684.

Compagnie de Saint-Domingue, 1698.

Compagnie de l'île Saint-Jean à Terre-Neuve, 1719.

Les divers renseignements produits sur ces diverses compagnies sont des plus intéressants et constituent des bases d'étude pour l'appréciation des conditions de leur économie.

Le Livre IV s'occupe des autres États de l'Europe.

Autriche. — Compagnie d'Orient et du Levant, 1719. — Compagnie d'Ostende et des Pays-Bas.

Danemark. — Compagnie des Indes orientales et d'Altona. — Compagnie d'Islande. — Compagnie du Nord. — Compagnie des Indes occidentales ou de Guinée. — Compagnie du Groenland. — Compagnie d'Afrique.

Espagne. — Compagnie d'Assiente et de Barcelone, 1755. — Compagnie de Biscaye, des Antilles et de la Havane. — Compagnie de Guipuzcoa, Caracas et Venezuela. — Compagnie de Saint-Ferdinand. — Compagnie de la Louisiane. — Compagnie des îles Philippines, 1784.

Italie. — Compagnie génoise des Siciles, 1580. — Compagnie génoise du Levant, 1664. — Société de la mer Rouge, sous pavillon sarde, 1787.

Pologne. — Compagnie de Turquie, xviii^e siècle.

Portugal. — Compagnie d'Afrique et du Brésil. — Compagnie du Haut-Duero et des marchands de vin de Porto. — Compagnie d'Oporto. — Compagnie du Para.

Prusse. — Compagnie d'Afrique, de Brandebourg et d'Emden. — Compagnie des Indes orientales. — Compagnie du Levant.

Russie. — Compagnie impériale russo-américaine, fin du xviii^e siècle.

Suède. — Compagnie de la mer du Sud, 1611. — Compagnie des Indes orientales, 1731. — Compagnie du Levant. — Compagnie de la pêche de la baleine, 1744.

Le Livre V traite des principes économiques sur lesquels étaient établies les grandes compagnies de commerce et des inconvénients qu'elles ont présentés en raison de ces principes.

Le Livre VI est tout spécialement affecté à notre époque moderne, autrement dit au moment actuel. Envisageons avec M. Bonnassieux les caractères constitutifs des nouvelles compagnies de commerce et de colonisation et étudions avec lui le pour et le contre.

Pour ma part, je ferai dans la circonstance appel à mes connaissances acquises *de visu* en matière administrative et coloniale.

L'auteur, dans le dernier chapitre du Livre VI, s'occupe précisément du projet de loi récent sur les nouvelles compagnies et donne une analyse critique de ce projet qui peut se résumer ainsi :

« Les grandes compagnies ont eu des fortunes diverses. Elles ont opéré dans des milieux différents, auprès de populations dissemblables, ont eu des difficultés énormes à surmonter, d'un côté et de l'autre ont trouvé aussi toutes les voies ouvertes devant elles. Elles ont cependant un point commun de rapprochement : Toutes ont fait du commerce, *trop souvent la guerre, quelquefois seulement la colonisation*, qui a été un des moindres soucis de la plupart d'entre elles. »

Après de judicieuses considérations, M. Bonnassieux pense en résumé qu'on ne peut mettre en comparaison avec les sociétés commerciales ou financières d'aujourd'hui les anciennes compagnies de commerce dont son livre constitue l'historique.

Sous l'ancien régime, nous parlons surtout de la France, et l'observation s'applique également au reste des puissances de l'Europe, tout était matière à privilèges et à monopoles. Rien n'était plus naturel que de voir la vente de tel ou tel article exclusivement réservée à telle corporation ou à tel industriel. Le monopole et le privilège étaient l'âme et le fond de la législation. Les principes économiques des grandes compagnies de commerce étaient en harmonie avec cet état de choses, et les gouvernements avaient des droits de concession pour ces monopoles et ces privilèges qui ne sont plus en rapport avec nos idées modernes.

Ces pouvoirs nous paraissent aujourd'hui exorbitants pour notre état social. Colbert, un des créateurs des grandes compagnies, pensait que le commerce était un effet de la bonne volonté des hommes et devait nécessairement être libre ; mais il pensait qu'il devait être nécessairement restreint dans les mains d'une compagnie par exemple ou de quelques particuliers. Aussi s'il approuvait les compagnies à privilèges, *c'était pour les pays lointains, pour des établissements nécessitant de grandes dépenses, des mises de premier fonds considérables et ne pouvant produire que quelques années après.*

Dans cet ordre d'idées, il faut donc savoir comprendre que ces institutions tombées, qu'il est question de faire revivre, doivent être mises en harmonie avec nos idées du moment.

Il faut savoir distinguer les inconvénients que les grandes compagnies ont présentés à raison des faux principes sur lesquels elles étaient établies, car l'histoire que nous venons de lire montre qu'elles ont eu des fortunes diverses suivant les milieux, les époques, etc.

Retenons ce fait que toutes les anciennes compagnies à privilège exclusif se sont ruinées malgré le soin qu'on avait eu de confirmer pour elles un droit de monopole à perpétuité dans leurs chartes.

De plus elles ont eu souvent une influence nuisible sur le commerce de leur propre nation, parce qu'elles limitaient l'initiative privée en la subordonnant à leur action, ce qui amène l'auteur à conclure qu'il n'y a que trois cas où l'intérêt de l'État s'accorde avec la concession d'un monopole :

1° Lorsque par là on a par échange des marchandises étrangères qu'autrement il faudrait payer en argent ;

2° Lorsqu'en dirigeant ainsi un négoce, on achète à meilleur marché (relativement à la nation, non pas relativement au marchand particulier) ;

3° Lorsque de cette manière on espère débiter plus de manufactures.

Pour le commerce du monde, les compagnies à monopole ont eu, en outre, pour résultat d'augmenter le prix de leurs produits au détriment du consommateur et d'être les seules à apprécier le taux de vente selon leurs vues étroites ou intéressées ou leur intérêt du moment.

Il est vrai qu'en revanche elles ont à leur actif, comme avantages, d'avoir contribué au développement du commerce et de la marine de leur patrie. Elles ont enrichi la métropole de produits nouveaux ; elles ont aidé à la fondation de colonies ; elles ont amélioré les éléments de bien-être et de confortables dans les pays où elles se sont implantées ; elles ont apporté la civilisation, mis en valeur des territoires nouveaux et fait naître des relations de commerce et autres avec les peuples. Ces avantages se sont étendus au monde entier.

C'est pour ce motif que, si nous envisageons l'époque actuelle, il ne faut pas, à mon avis, quand il s'agit de colonisation bien comprise, être absolument hostile en principe aux grandes compagnies.

Telle est la substance de cet ouvrage sérieux, qui dénote un esprit d'appréciation positif, pratique et profond auquel on ne peut que rendre hommage.

Les bases posées par M. Bonnassieux pour l'étude de la colonisation permettent d'apprécier à leur juste valeur le pour et le contre dans la question et seront aussi utiles à titre consultatif aux détracteurs qu'aux partisans de la colonisation au moyen des grandes compagnies.

En ce qui me concerne, j'ai plusieurs fois déjà exposé des théories à ce sujet, notamment pour la Guyane, la côte d'Afrique et le Congo, partageant un peu les idées critiques de M. Bonnassieux sur la question des compagnies et faisant certaines réserves.

Tous les esprits versés dans l'étude des questions coloniales ont préconisé les compagnies de commerce privilégiées parce qu'elles offrent d'incomparables facilités de pénétration, de prise de possession sur des territoires habités par des peuplades organisées. Elles sont un écran pour cacher ou ajourner l'action gouvernementale directe, et en même temps un aide pour l'application au loin de la politique d'ensemble métropolitaine.

En somme, les grandes compagnies, si difficile qu'il soit de les solidement établir, de les efficacement contrôler et diriger, peuvent constituer en ce moment, dans divers cas, *mais seulement dans les pays absolument neufs ou inconnus*, des instruments d'initiation matérielle et pratique.

Personnellement je pense, en terminant, que l'État, personnification de la métropole, ne doit pas se dessaisir à leur profit de ses droits de contrôle et de haute main, au moment de la passation des contrats et de la concession des droits et privilèges.

C. CÉRISIER.

VIII.

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1892.

OUVRAGES SIGNÉS. — *L'Europe* (Extrait de la *Grande Encyclopédie*), par M. Levasseur, de l'Institut.

Les Finances françaises en 1891 (en allemand), par M. Maurice Harbulot.

Le Monopole de la production de l'argent, par M. A.-J. de Joannis, de Florence.

Compte rendu des travaux de la chambre de commerce française à Constantinople en 1891, par M. Vital Guinet.

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. — *Résultats de l'évaluation des propriétés bâties. — Atlas statistique. — Rapport du conseiller d'État, directeur général des contributions directes, au Ministre des finances. — Procès-verbaux de la commission extra-parlementaire du cadastre*; 1^{er} et 2^e fascicules (Ministère des finances).

Le placement des employés, ouvriers et domestiques en France; son histoire, son état actuel, avec un appendice relatif au placement dans les pays étrangers. — Étude statistique des accidents du travail d'après les rapports officiels sur l'assistance obligatoire en Allemagne et en Autriche (Office du travail). — *Annales du commerce extérieur, 1892. — Album des services maritimes postaux français et étrangers avec notices commerciales sur les principaux ports français et étrangers* (Ministère du commerce et de l'industrie).

Situation financière des départements en 1890. — Situation financière des communes en 1891 (Ministère de l'intérieur).

Revue des travaux scientifiques (comité des travaux historiques), tome 11, n° 12, et tome 12, nos 4, 5 et 6 (Ministère de l'instruction publique).

Bulletin du ministère des travaux publics, juillet 1892.

Revue maritime et coloniale, décembre 1892 (Ministère de la marine et des colonies).

Statistique municipale, juillet 1892 (Préfecture de la Seine).

Journal officiel du Congo français, 20 novembre 1892.

Allemagne. — *Résultats de la statistique de la récolte dans l'État Prussien en 1891.*

— *Journal du bureau de statistique du royaume de Prusse, 1891*, 2 volumes.

Autriche. — *Résultats du dénombrement de la population au 31 décembre 1890.*

Bavière. — *Journal du Bureau royal de statistique*, n° 3, 1892.

Danemark. — *Importation et exportation; production d'eau-de-vie et de sucre de betteraves en 1891.*

Grande-Bretagne et Irlande. — *Rapports des Inspecteurs du service des aliénés sur la situation, en 1890, des asiles d'aliénés de l'Angleterre et du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande*

Italie. — *Statistique du commerce spécial, des importations et des exportations du 1^{er} janvier au 31 octobre 1892* (Ministère des finances). — *Statistique des élections générales politiques des 6 et 13 novembre 1892. — Annales de statistique*, série IV, n° 61, 1892. — *Bulletin des notices sur le crédit et la prévoyance*, nos 8 et 9, 1892. — *Bulletin de situation des institutions de crédit*, n° 10, 1892. — *Bulletin de législation et de statistique douanière et commerciale*, août à octobre 1892 (Ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce).

Norvège. — *Mouvement de la population en 1890. — Rapport sur les lépreux, 1886-1890. — Statistique des maisons centrales pénitentiaires du 1^{er} juillet 1889 au 30 juin 1890 et des prisons départementales pour 1890. — Rapport sur l'état sanitaire et médical, 1890. — Statistique du commerce, 1891. — Statistique des caisses d'épargne, 1891. — Statistique des postes et des télégraphes, 1891.*

Roumanie. — *Bulletin de statistique générale, juillet et août 1892.*

Russie. — *Commerce extérieur par la frontière d'Europe et recette douanière de l'Empire. 1891.*

Serbie. — *Recensement de la population, 31 décembre 1890.*

Suède. — *Mouvement de la population en 1890. — Bulletin du bureau central de statistique, 1892, n^{os} 2 et 3.*

États-Unis d'Amérique. — *Importation, exportation, immigration et navigation, 2^e trimestre 1892.*

Mexique. — *Importation, année fiscale 1888-1889.*

République Argentine. — *Statistique du commerce et de la navigation, 1891. — Statistique municipale, septembre 1891.*

Ceylan. — *Recensement de l'île de Ceylan, 1891. — Rapport général. — Liste des villes et villages (maisons, familles et population).*

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — France. — La Réforme sociale, 1^{er} et 16 décembre 1892.

— Le Rentier, du 17 novembre au 17 décembre 1892. — L'Avenir économique, du 19 novembre au 17 décembre 1892. — Bulletin de la Société des agriculteurs de France, 15 novembre, 1^{er} et 15 décembre 1892. — L'Indépendance économique, décembre 1892. — Le Travail national, du 20 novembre au 18 décembre 1892. — Annales des sciences psychiques, mai, juin, septembre et octobre 1892. — Bulletin de l'association philotechnique, novembre 1892. — Société de géographie, compte rendu des séances, 1892.

Belgique. — Le Moniteur des intérêts matériels, du 17 novembre au 15 décembre 1892.

Espagne. — Bulletin de la Société géographique de Madrid, juillet, août et septembre 1892. — Territoire et population, revue scientifique, du 15 septembre au 30 octobre 1892.

Italie. — L'Économiste de Florence, du 20 novembre au 18 décembre 1892.

Suisse. — Journal de Statistique suisse, 1892.

République Argentine. — Annales d'hygiène publique et de médecine légale, septembre 1892.

NOTA. — La Bibliothèque de la Société de statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures. (Ministère du Commerce, 80, rue de Varennes.)

Bibliothécaire : M. LAUGIER.

Le prix de la collection du « Journal de la Société de statistique de Paris », du 1^{er} juillet 1860 au 31 décembre 1892, est fixé net à 586 fr. et à 465 fr. pour les membres fondateurs à vie ou se rachetant.